



Paris, le 14 mars 2024

Chers Amis,

Comme indiqué lors de notre dernière Assemblée Générale, nous vous proposons de participer à notre prochain **Congrès annuel, qui se déroulera à REIMS du mardi 24 Septembre au jeudi 26 Septembre 2024.**

Les fortes évolutions de prix, notamment de l'hôtellerie, de ces derniers temps nous ont contraints à ajuster le format de nos Congrès, qui se dérouleront désormais du **déjeuner du mardi au déjeuner du jeudi**, le Congrès prenant fin après ce dernier déjeuner. Ce format permet de conserver deux jours complets de visites, mais répartis sur trois jours, en réduisant ainsi le nombre de nuitées à 2

Nous serons hébergés à **l'hôtel HOLIDAY INN REIMS – Centre-ville** ; le programme détaillé est joint à ce courrier.

La tarification fixée pour le Congrès 2024, calculée au plus juste mais sur la base d'un regroupement privilégiant la qualité de l'hébergement, de la restauration et des visites, reste malgré tout impactée par l'inflation que nous subissons. Cela étant cette tarification tient compte d'une prise en charge par l'Association d'environ 10 % du budget réel du Congrès.

La participation au congrès pour l'ensemble du séjour est fixée à :

1.100 € par couple

700 € pour les individuels.

La région étant très sollicitée, y compris en septembre, et les prix pouvant mieux se négocier en réservant de manière très anticipée, **nous vous remercions de nous indiquer, à l'aide du bulletin joint, d'ici le 15 avril si vous aimeriez participer à ce regroupement 2024.**

Pour ceux qui ne viendraient pas au Congrès, merci de nous renvoyer **le bulletin réponse entier, avec votre pouvoir, accompagné, si cela n'a pas déjà été fait, de votre cotisation annuelle, qui est de 10 €**, de façon à éviter une éventuelle relance. Pour ceux qui seraient en retard de cotisation, un rattrapage sera évidemment le bienvenu.

Comme les années précédentes, les forfaits annoncés couvrent tous les frais de séjour (hébergement pour les deux nuits, les cinq repas, les transports durant le Congrès, les visites guidées et les différents pourboires).

Le solde de votre participation devra, comme d'habitude, être réglé durant le séjour. En cas de désistement, merci de nous prévenir le plus tôt possible, sans attendre les derniers jours, afin d'éviter des frais inutiles. **Les frais non remboursables en cas de désistement resteront à votre charge.**

Pour des arrivées anticipées, ou des départs différés, un tarif négocié avec l'hôtel vous est communiqué avec le programme. Ces prestations seront à régler directement à l'hôtel.

Inscrivez toutefois ces demandes sur le bulletin d'inscription, de manière à ce que l'on dispose de toutes les informations pour les bouclages de cohérence avec l'hôtel.

Avec Gérard BLANC et Henri DUPUIS, organisateurs de ce congrès, nous espérons vous accueillir très nombreux à ce 26ème Congrès.

Dans cette attente, nous vous adressons nos plus cordiales salutations.

Pour le bureau de l'Association,

Le Président, Yves CHIDIACK

